



Accroître la visibilité des sexospécificités  
dans la gestion des risques de catastrophe  
et des changements climatiques  
dans les Caraïbes

Belize Bilan de pays



Préparé pour le PNUD par Patricia Mendoza

**Copyright © Programme des Nations Unies pour le développement  
(PNUD) 2009**

Tous droits réservés  
Publié à La Barbade

Les vues et opinions exprimées dans ces documents sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des Nations Unies et du PNUD.



# Table des matières

Liste des tableaux	iii
Sigles et acronymes	iv
1. Introduction	1
1.1. Antécédents	1
1.2. Objectifs et cadre d'analyse	1
1.3. Méthodologie de la recherche	2
1.4. Historique des catastrophes au Belize	3
2. Influences socio-économiques sur les sexospécificités et structure des risques	4
3. Evaluation des institutions	8
3.1. Organisation nationale de gestion des urgences	8
3.2. Département des femmes	10
3.3. Département de police	11
3.4. Autres organismes nationaux	12
3.5. Organismes des Nations Unies	15
3.6. Résumé des problèmes identifiés	17
4. Risques de catastrophe et visibilité des sexospécificités	18
4.1. Vulnérabilité et gestion des risques	18
4.2. Approche sexospécifique	18
5. Conclusions et recommandations	20
5.1. Conclusions	20
5.2. Recommandations	21
Bibliographie	22

# Liste des tableaux

Tableau 1 : Institutions analysées par domaine de responsabilité et sexe du chef	2
Tableau 2 : Taux de chômage et de participation par sexe et département (2007)	5
Tableau 3 : Proportion de femmes actives par emplois	5
Tableau 4 : Emploi par tranches de revenus et par sexes	6
Tableau 5 : Personnel de la NEMO par sexe	8
Tableau 6 : Décès par sexe lors des catastrophes les plus récentes	9

# Sigles et acronymes

BCPR	Bureau de la prévention des crises et du relèvement
CDERA	Organisme caribéen d'intervention rapide en cas de catastrophe
CDI	Commonwealth Debt Initiative
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CRMI	Initiative pour la gestion des risques dans les Caraïbes
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
HFA	Cadre d'action de Hyogo
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
NEMO	Organisation nationale de gestion des urgences
ONG	Organisation non gouvernementale
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OFDA	(USA) Office of Foreign Disaster Assistance
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
POWA	Productive Organisation for Women in Action
SIB	Institut de statistiques du Belize
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
US/AID	Agency for International Development des Etats-Unis
UWI	Université des Antilles
WIN	Women's Issues Network
YES	Youth Enhancement Services
YMCA	Union chrétienne de jeunes gens
YWCA	Union chrétienne de jeunes femmes



# 1. Introduction

## 1.1 Antécédents

Le Cadre d'action de Hyogo (HFA) émanant de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue à Kobe (Japon) en 2005, précise qu'il y a risque de catastrophe « en cas d'interaction entre des aléas et des facteurs de vulnérabilité physiques, sociaux, économiques ou environnementaux. » [Rapport de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, Kobe (Hyogo, Japon), 18-22 janvier 2005, A/CONF.206/6, p. 7.] Le Cadre d'action signale par ailleurs : « Les aléas d'origine hydrométéorologique sont responsables de la grande majorité des catastrophes. » (ibid.) Dans les Caraïbes, la fréquence accrue de ces phénomènes hydrométéorologiques, tels que les cyclones tropicaux, a provoqué cette dernière décennie une hausse sensible du niveau d'aléas naturels et de risques auxquels les communautés sont exposées. Situé dans le bassin des Caraïbes, le Belize a lui aussi été touché par cette tendance.

Le Belize a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et s'est engagé à atteindre les objectifs du développement durable, y compris les buts stratégiques dégagés par le Cadre d'action, qui comprennent des mesures visant à intégrer une perspective sexospécifique « dans toutes les politiques et dans tous les plans et processus décisionnels relatifs à la gestion des risques de catastrophe, notamment dans l'évaluation des risques, l'alerte rapide, la gestion de l'information, ainsi que l'éducation et la formation » (Id., p. 10). L'application du Cadre d'action exige donc, entre autres, que l'on mette l'accent sur l'inclusion des femmes dans la prise de décision, ainsi que dans les mécanismes de planification préalable, d'atténuation et d'intervention en matière de gestion des risques de catastrophe.

Le présent Rapport offre les résultats de l'étude menée au Belize par l'Initiative pour la gestion des risques dans les Caraïbes (CRMI), qui comprend une enquête sur les institutions responsables de la gestion des risques de catastrophe et des questions de parité entre les sexes. Il satisfait à l'objectif clé de l'étude régionale, qui était de déterminer la structure et la composition par sexe de ces organismes, l'étendue de leur sensibilisation aux questions liées aux sexospécificités et l'incorporation des femmes dans leurs plans et procédures. Les résultats de l'enquête sont analysés dans le contexte des disparités entre les sexes en matière de vulnérabilité et d'exposition aux risques. La deuxième section souligne les indicateurs socio-économiques pertinents qui jouent dans ce contexte. La troisième section comprend des réponses à partir de l'enquête sur les institutions. La quatrième section présente les problèmes fondamentaux, et la cinquième section offre des conclusions et des recommandations. On a inclus aussi une bibliographie recommandations.

## 1.2. Objectifs et cadre d'analyse

L'étude vise les objectifs ci-après :

- Évaluer si les institutions responsables de la gestion des risques de catastrophe et des questions de parité entre les sexes ou sexospécifiques prennent en compte les sexospécificités dans leurs plans et procédures ; et

- Identifier des mesures pour mieux introduire l'analyse par sexe dans les politiques et programmes de gestion des risques de catastrophe afin d'améliorer la résilience.

Le Modèle de « pression et relâchement » tel qu'il est exploré par Twigg (2006, p. 6) fournit un cadre d'analyse au rapport. L'évaluation de la visibilité des sexospécificités se fait donc en des termes de causes premières, de pressions dynamiques et de conditions d'insécurité engendrant la vulnérabilité.

### 1.3. Méthodologie de la recherche

L'étude inclut un examen de la documentation et des interviews de dirigeants à partir des instruments de recherche de la CRMI. Les personnes interviewées ont identifié les aléas les plus courants au Belize et évalué les facteurs de vulnérabilité, y compris dans leur sexospécificité. L'information qu'elles ont apportée a été complétée par une recherche visant à identifier les problèmes clés qui entravent la pleine intégration des sexospécificités dans les politiques, les plans et les procédures de gestion des risques de catastrophe et à dégager des mesures qui pourraient être adoptées pour élever la sensibilisation en la matière. Les points abordés dans les interviews ont été les suivants:

- la structure, le cadre légal, les politiques et les mandats ainsi que la répartition par sexe de l'équipe;
- les approches sexospécifiques incorporées dans les politiques, les plans et les prises de décision de l'institution;
- les perspectives concernant la vulnérabilité de la population et le rôle dévolu aux deux sexes dans les politiques, les plans et les processus de gestion des catastrophes à l'échelle nationale;
- le niveau de conscientisation individuelle ou institutionnelle et d'engagement vis-à-vis des priorités du Plan d'action de l'Organisme caribéen d'intervention rapide en cas de catastrophe (CDERA), du Cadre d'action de Hyogo et de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) en ce qui concerne l'incorporation des sexospécificités dans les plans, les politiques et les procédures de gestion nationale des risques de catastrophe;
- les facteurs à prendre en compte en vue de mieux incorporer les sexospécificités.

Le tableau 1 permet de constater que tous les interviewés étaient des chefs ou de hauts fonctionnaires techniques dans leurs institutions respectives et qu'ils ont été impliqués dans des interventions en situation de catastrophe à travers un organisme ou un comité lié à l'Organisation nationale de gestion des urgences (National Emergency Management Organisation -NEMO). Deux seulement étaient des hommes.

Tableau 1 : Institutions analysées par domaine de responsabilité et sexe du chef

<b>Organisation</b>	<b>Domaine de responsabilité</b>	<b>Sexe du chef</b>
Organisation nationale de gestion des urgences	Planification préalable aux catastrophes et intervention	Femme
Département des femmes	Promotion/aide affaires féminines	Femme
Département du développement humain	Soutien aux affaires familiales	Femme
Police	Sécurité intérieure	Homme

Organisation	Domaine de responsabilité	Sexe du chef
Force de défense	Coordination de la logistique du transport aérien, de l'aide en recherche/ sauvetage et en sécurité des refuges	Homme
Croix-Rouge	Planification préalable aux catastrophes et intervention	Femme
Réseau bélizien des questions féminines	Questions féminines	Femme
Productive Organisation for Women in Action	Questions féminines	Femme
Programme des Nations Unies pour le développement	Renforcement des capacités	Femme

## 1.4. Historique des catastrophes au Belize

Le cyclone Mitch en 1999 a été le premier aléa hydrométéorologique à frapper le Belize après le Greta de 1978. Les systèmes d'alerte rapide aux catastrophes au Belize ont été très réactionnels, sans aucun mécanisme structuré et avec très peu de liens avec les stratégies et conventions internationales. C'est à la suite du Mitch et de la prise de conscience du fait que les changements climatiques commençaient à voir des retombées que la gestion des risques de catastrophe est devenue une priorité nationale toujours plus importante. Depuis le cyclone Mitch, le Belize a été frappé directement par les phénomènes suivants:

- Cyclone Keith (2000);
- Tempête tropicale Chantal (2001);
- Cyclone Iris (2001);
- Cyclone Dean (2007);
- Tempête tropicale Arthur (2008).

Des crues subites localisées, en juin 2008, ont aussi causé la mort de cinq personnes et infligé des dommages sensibles aux moyens d'existence et aux logements dans le département de Stann Creek. Le passage de la dépression tropicale n° 16, en octobre 2008, a aussi provoqué pendant deux semaines de vastes inondations dans des communautés riveraines, surtout dans les départements de Cayo, de Belize et d'Orange Walk, ralentissant l'activité économique dans tout le pays pendant plusieurs jours et infligeant des dégâts significatifs aux logements, aux récoltes, au bétail et à la productivité compte tenu de la fermeture d'écoles et de commerces ; les transports ont aussi été interrompus. Aucune évaluation finale des retombées économiques des inondations n'a encore été entreprise.

Le Belize est très vulnérable aux cyclones du fait de son emplacement géographique. Plus du tiers de sa population vit dans cinq centres urbains situés sur la côte (Institut des statistiques du Belize, 2007, p.5), et une proportion significative vit dans des villages côtiers, dont trois sont d'importants centres touristiques : Placencia, Hopkins et Caye Caulker.

## 2. Influences socio-économiques sur les sexospécificités et structure des risques

Alors qu'on s'intéresse dans une certaine mesure, au Belize, aux questions liées aux spécificités de chaque sexe en matière de santé, de vie familiale et de chances économiques, bien peu a été fait en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophe et les spécificités par sexe, bien que les indices socio-économiques montrent à l'évidence que les catastrophes ont des retombées différentes sur les hommes et sur les femmes.

L'un des principaux indicateurs de cette différence de vulnérabilité entre les hommes et les femmes est l'emploi et le revenu. Comme le montre le tableau 2, les taux de participation de la main-d'œuvre féminine au Belize sont sensiblement inférieurs à ceux de la main-d'œuvre masculine, et les taux de chômage sont plus élevés. Ainsi, les femmes ne représentent que légèrement plus du tiers de la force de travail. La population active comptant à peu près autant de femmes que d'hommes (SIB, 2007, p. 198), cela suggère que celles-là font face à d'importants problèmes de moyens de subsistance qui peuvent entraver leur capacité à affronter les catastrophes et à s'en relever ensuite.

Les statistiques sur la main-d'œuvre de 2004 à 2007 (cf. tableau 3) indiquent que les femmes constituaient dans leur ensemble 34,2 p. 100 de la population active. En ce qui concerne les secteurs d'activité, elles représentaient plus de la moitié des employés de bureau, des travailleurs des services et des vendeurs de magasins, et plus de 40 p. 100 des législateurs, des hauts fonctionnaires et cadres et des professions libérales. Par ailleurs, les hommes prédominent dans les forces de défense et dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, où la participation de la femme est marginale.

*« Bien que l'égalité entre les sexes ait fait des progrès notables au Belize ces dernières années – de nombreuses femmes occupent maintenant des postes de cadre supérieur dans le secteur public, le secteur privé et les ONG; les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les secteurs secondaire et tertiaire du pays, par exemple –, le rôle qui leur est dévolu par la société continue de fonctionner dans le cadre d'une culture à domination masculine bien établie. »*

*Rapport national du Belize au Sommet mondial sur l'environnement, 2005.*

Tableau 2 : Taux de chômage et de participation par sexe et département (2007)

Zone et département								
Objet	Sexe	National	Nord		Centre		Sud	
			Corozal	Orange Walk	Belize	Cayo	Stann Creek	Toledo
Taux de chômage								
Avril 2007	Homme	5.8	1.5	4.6	8.1	4.1	6.2	10.2
	Femme	13.1	8.3	16.6	10.1	11.2	19.3	30.5
Taux de participation								
Avril 2007	Homme	77.9	83.5	79.7	75.9	75.2	76.8	82.0
	Femme	45.8	40.9	44.9	53.9	38.1	55.2	25.9

Source : Institut des statistiques du Belize

Malgré ce taux de participation à la force de travail inférieur chez les femmes, des données tirées d'initiatives telles que le Programme de microcrédits du Fonds pour l'égalité entre les sexes montrent que les Béliziennes sont très actives dans les secteurs de l'économie informelle et dans le travail communautaire<sup>1</sup>. Ainsi, un bilan de l'impact économique du cyclone Dean entrepris par la CEPALC a montré que les dommages causés aux potagers et aux vergers avaient porté de sérieux préjudices à la culture et à la vente de fruits, qui font partie des sources de revenus clés des femmes et de leurs familles en milieu rural.

Tableau 3 : Proportion de femmes actives par emplois

Catégorie d'emploi	2004	2005	2006	2007
Force de défense	7.4	9.1	3.7	(0.0)
Législateurs, hauts fonctionnaires et cadres	43.5	41.3	43.2	46.9
Professions libérales	42.3	47.3	50.1	48.2
Techniciens et professionnels associés	51.3	51.3	47.4	49.3
Employés de bureaux	69.3	68.2	63.3	68.4
Travailleurs des services et vendeurs de magasin	53.3	56.3	54.9	55.4
Agriculture, sylviculture et pêche	3.3	3.1	4.3	5.7
Artisanat et travaux connexes	15.9	15.6	11.7	12.1
Opérateurs et monteurs d'usines et de machines	4.5	9.0	5.9	8.2
Emplois élémentaires	31.1	31.1	36.9	34.1
Autres	60.7	14.5	34.7	50.1
<b>Total</b>	<b>33.8</b>	<b>34.2</b>	<b>33.6</b>	<b>35.3</b>

Calculé à partir de données fournies par l'Institut de statistiques du Belize, octobre 2008

<sup>1</sup>CEPALC, 2007; Bureau d'évaluation du FEM et Bureau d'évaluation du PNUD, 2007, pp. 17-18

L'implication des femmes dans la prise de décision constitue l'une des priorités du Plan d'action du CDERA et du Cadre d'action de Hyogo. Les interviews ont montré une juste distribution hommes/femmes aux niveaux décisionnels des organismes chargés des questions de parité et de gestion des catastrophes, avec une quantité d'hommes sensiblement supérieure.

Le tableau 3 indique qu'il existe presque autant de femmes que d'hommes aux postes de professionnels et de techniciens. La plupart des femmes sont affectées dans des emplois de base qui compensent la plus large proportion de force de travail. On trouve 60 p. 100 des femmes dans les services, les magasins (vendeuses), les bureaux et les emplois élémentaires. Les femmes constituent aussi de 18 à 20 p. 100 des professions libérales, des législateurs, des hauts fonctionnaires et des cadres de direction.

Le tableau 4 indique les salaires moyens des hommes et des femmes : on constate une inégalité, qui explique que les femmes soient plus exposées à la pauvreté : la proportion de celles qui touchent moins de 600 dollars est sensiblement plus élevée que celle des hommes. La proportion de femmes dans la tranche de revenus la plus élevée est de 1,5 p. 100 inférieure à celle des hommes. Enfin, les niveaux moyens, médians et modaux de revenus étaient plus bas chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 4 : Emploi par tranches de revenus et par sexes

Tranche de revenus	Hommes	Femmes
< \$600	22.3	29.6
\$600 à \$1 199	33.1	30.1
\$1 200 à \$1 799	12.7	13.2
\$1 800 à \$2 399	4.2	4.3
\$2 400 à \$2 879	2.0	2.4
\$2 500+	4.2	2.7
Non défini	21.5	17.7
Moyenne	\$990	\$908
Médiane	\$768	\$710

Source : SIB 2007

Le Belize compte moins de femmes chefs de famille (FCF) que d'hommes dans ce cas (HCF). Le Résumé statistique (Abstract of Statistics) de 2007 indique que 10,6 p. 100 des foyers sont dirigés par des femmes contre 41,1 p. 100 par des hommes (cf. p. 205). Ceci coïncide avec les données fournies en 2002 par l'Évaluation nationale de la pauvreté (Country Poverty Assessment - CPA), qui indique que le coefficient

HCF/FCF était de 3 :1, mais que moins de FCF étaient pauvres ou indigentes <sup>2</sup>. Le tableau 2-1 de la CPA montre aussi qu'il n'existe quasiment aucune différence entre la quantité d'hommes et de femmes recensés comme pauvres. Le rapport signalait qu'il fallait mener une analyse plus approfondie des liens entre pauvreté, revenus et statut de chef de famille, dans la mesure où les résultats apparaissaient contraires à l'intuition (p. 24).

<sup>2</sup> Cf. Country Poverty Assessment, Tableau 2-3, p. 24.

# 3. Evaluation des institutions

## 3.1. Organisation nationale de gestion des urgences

### Descriptif, direction et effectifs

L'Organisation nationale de gestion des urgences (National Emergency Management Organisation - NEMO) a été créée en 2000 en tant que département, et ses structures, ses fonctions et ses compétences sont définies par la Loi de planification préalable aux catastrophes et d'intervention (Disaster Preparedness and Response Act, chapitre 245 des Lois du Belize, édition révisée 2000-2003). Les personnes interviewées à la NEMO ont affirmé que son mandat était « la préservation des vies et des biens », mais que la loi lui confiait aussi les évaluations de planification préalable aux catastrophes, l'élaboration des plans d'atténuation et d'intervention et la coordination des interventions en cas de catastrophe. Elle confie aussi au coordonnateur national un rôle dirigeant de conseiller auprès des plus hautes instances en matière de catastrophes. L'instrument opérationnel fondamental est le Plan national de planification préalable aux catastrophes et d'intervention (National Disaster Preparedness and Response Plan) qui est préparé tous les ans et soumis au Premier ministre conformément à la Loi de planification préalable aux catastrophes et d'intervention, et qui régit les opérations de gestion des risques de catastrophe du département tout au long de l'année.

Tableau 5 : Personnel de la NEMO par sexe

Personnel/Bénévole	Femme #	Femme %	Homme #	Homme %
Directeur	1	100	0	0
Administration	0	0	1	100
Technicien	0	0	2	100
Appui	0	0	9	100
Bénévoles	15	27.3	40	72.7

La NEMO a des bureaux au ministère des Transports, des Travaux publics, des Communications. Ont été interviewés : la directrice, qui est pour la première fois une femme et une civile, et son adjoint. Le tableau 5 indique que, hormis la directrice, la totalité de l'équipe technique et d'appui du département, et la majorité des bénévoles sont des hommes.

### Perspectives en matière de sexospécificités et de structure des risques

Les interviewés de la NEMO ont estimé que le Belize était plus souvent menacé par des cyclones, des inondations et des incendies. Ils ont indiqué que le secteur rural était vulnérable parce que les systèmes d'alerte rapide étaient limités et que les structures communautaires de gestion des risques n'étaient pas bien organisées ; mais que le secteur urbain était aussi vulnérable à cause du surpeuplement, de la pauvre planification et de la quantité de logements et de communautés installés dans des zones à risques tels que les marais. Pour contrecarrer cette vulnérabilité urbaine, le département travaille avec d'autres parties prenantes pour introduire des normes de construction efficaces et d'application obligatoire.

Les interviewés ont aussi indiqué que, même si les catastrophes frappent aussi bien les hommes que les femmes, celles-ci assument des responsabilités supplémentaires envers la famille en matière de prévision et de préparation aux catastrophes. Par comparaison, les hommes sont surtout concernés par la sécurité de la famille et des biens. Les interviewés ont aussi suggéré que les femmes vivent davantage sous pression tant que le retour à la normale, après une catastrophe, ne s'est pas effectué. Quelques rapports faisant suite au cyclone Dean ont indiqué que la perte de revenus familiaux a souvent mis les foyers sous tension et exacerbé les abus commis contre les femmes (CEPAL, 2008, p. 12).

Les données de la NEMO ne sont pas ventilées par sexe, mais elle allègue avoir supposé que d'autres institutions collectaient ces données. Le tableau 6 indique les pertes en vies humaines causées par les deux catastrophes les plus récentes.

Tableau 6 : Décès par sexe lors des catastrophes les plus récentes

Catastrophe	Année	Quantité de décès		
		Homme	Femme	Total
Cyclone Iris	2003	9	2	11
Inondations	2008	3	2	5

### Approche sexospécifique

La NEMO ne possède pas de document de politique ou de stratégie relatif à la sexospécificité. Selon les clauses de la Loi de planification préalable aux catastrophes et d'intervention, la coordonnatrice nationale a organisé douze commissions opérationnelles dans plusieurs ministères ou départements du gouvernement; leurs membres sont donc surtout des fonctionnaires publics dont l'intervention est généralement en rapport avec leurs domaines de responsabilité et d'expertise. Les interviewés ont signalé que les personnels de la NEMO s'efforçaient de tenir compte des sexospécificités dans l'exercice de leurs fonctions et ont étayé ces assertions par des anecdotes sur des personnels masculins ayant pris des initiatives afin d'assurer la prise en compte des besoins des femmes dans la planification des refuges.

Les interviewés ont aussi reconnu l'importance des campagnes d'information et d'éducation menées auprès de la population, et s'il n'existe pas de discrimination contre un groupe spécifique dans la réponse aux catastrophes, ils ne différencient pas non plus les besoins des hommes de ceux des femmes. Néanmoins, les fonctionnaires de la NEMO ont signalé que les femmes et les enfants étaient évacués en priorité et que tout est fait pour ne pas séparer les familles.

Le secrétariat de la NEMO travaille en liaison étroite avec le ministère du Développement humain, le département des Services humains, le ministère de la Santé, le département des Femmes et l'Association chrétienne des jeunes femmes (YWCA) sur les questions de parité entre les sexes. Il coopère aussi régulièrement avec la Croix-Rouge, l'Organisme caribéen d'intervention rapide en cas de catastrophe (CDERA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Agency for International Development des Etats-Unis (US/AID) et l'Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA), mais davantage sur des interventions globales en cas de catastrophe que sur les dimensions sexospécifiques de la gestion des risques de catastrophe.

Les interviewés de la NEMO étaient familiarisés avec les déclarations politiques internationales, en particulier avec le Cadre d'action de Hyogo. Ils ont été d'avis qu'ils devraient être davantage pris en compte pour répondre aux réalités locales et que certains éléments du Protocole avaient de fait été incorporés dans le cadre bélizien d'intervention en cas de catastrophe.

## 3.2. Département des femmes

### **Descriptif du Département**

Le département des Femmes a été créé en 1986, son mandat officiel étant de « promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes, et donc de permettre aux femmes de participer activement au développement et de bénéficier de tous ses avantages ». Le département fait partie du ministère du Développement humain et de la Transformation sociale, mais aucune législation ne l'habilite. Il gère la loi de 2007 sur la violence familiale.

### **Perspectives en matière de sexospécificité et de structure des risques**

La représentante du département des Femmes a jugé que les fonctionnaires de sexe féminin étaient plus touchés par les catastrophes que leurs collègues masculins, parce qu'elles devaient faire face à la fois à leurs responsabilités professionnelles et familiales ; c'est le cas en particulier, a-t-elle indiqué, des fonctionnaires de police et des infirmières. Durant un cyclone, les enseignants et les fonctionnaires publics, dont une grande part est constituée de femmes, forment le gros des administrateurs de refuges.

Les réponses du Département mettent en lumière des approches différentes hommes/femmes quant au rôle dévolu à chaque sexe en cas d'intervention lors de catastrophes. On estime que les hommes s'occupent plus de la sécurité du foyer tandis que les femmes se chargent de l'alimentation, des enfants et des questions psychologiques. De plus, la représentante du Département perçoit que les femmes prennent plus au sérieux que les hommes les risques de catastrophe et sont donc généralement mieux préparées.

Les catastrophes les plus récentes ont été les cyclones Iris (2001) et Dean (2007). Dans ce dernier cas, les dommages soufferts par l'industrie de la papaye ont eu des retombées plus négatives sur les femmes, parce qu'elles constituent le gros de la main-d'œuvre dans ce secteur. Ayant travaillé auprès des gens qui ont subi des dommages et des pertes de logements à la suite du cyclone, la représentante a été d'avis que l'impact était plus fort chez les femmes.

Le département ventile les statistiques par famille plutôt que par sexe. La fonctionnaire ignorait si une institution fournissait régulièrement des statistiques ventilées par sexe sur les retombées des catastrophes et a signalé que son département n'avait engagé ni commandité aucune étude sur les aspects sexospécifiques en matière de gestion des risques de catastrophe, mais souhaitait connaître les résultats d'études de ce genre.

### **Politique et mécanismes de coordination**

L'action du département des Femmes relative à la mise au point de politiques, de lois et de mesures visant à améliorer l'approche par sexes en matière de gestion des risques de catastrophe a été surtout interne et

officiuse. La fonctionnaire ignorait s'il existait des stratégies ou des politiques sexospécifiques à la NEMO ou au département de Police. En ce qui concerne le sexe et la gestion des risques de catastrophe, le département collabore avec le département des Services humains au sein du ministère de tutelle. Elle estime que le plus gros obstacle à l'intégration de la sexospécificité dans les politiques, les plans et les mécanismes de gestion des risques de catastrophe est la priorité donnée à d'autres domaines de travail.

L'interviewée a suggéré que les efforts d'intégration devraient être conduits par le CDERA et coordonnés par les commissions féminines dans la région. Elle a participé au Forum régional de 2005 sur la gestion des risques de catastrophe et elle est familiarisée avec le Plan d'action du CDERA pour l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes, que son département considère comme hautement prioritaire. Elle a aussi observé qu'il n'existait pas d'indicateurs clairs sur la sexospécificité et la gestion des risques de catastrophe dans la politique nationale de parité entre les sexes. Le département des Femmes travaillera sur sa politique sexospécifique interne durant les deux prochaines années.

### 3.3. Département de police

#### **Descriptif, direction et effectifs**

La police du Honduras britannique, succédant à une force de gendarmerie, a vu le jour en 1902 et a été renommée police du Belize en 1973. Selon la personne interviewée, son mandat officiel est le maintien de la loi et de l'ordre. La police est subordonnée au ministère de la Sécurité nationale et est habilitée par la loi sur la police, chapitre 138 des Lois du Belize, édition révisée de 2000-2003.

L'évaluation a révélé que les données de la police n'étaient pas ventilées par sexe. Sa direction et ses hauts fonctionnaires sont dans leur quasi totalité des hommes, et les femmes ne représentent que 10 p. 100 du total des effectifs. Il est publiquement reconnu que la promotion récente d'une femme officier de police au poste de commissaire adjoint a été une première dans l'histoire de la police, mais cette fonctionnaire a maintenant pris sa retraite.

#### **Perspectives en matière de sexospécificité et de structure des risques**

Le représentant de la police a identifié les inondations, les incendies, les cyclones et la grippe aviaire comme les principaux aléas qui menacent le Belize. Selon lui, les vulnérabilités dépendent du type de catastrophe, les plus menacés étant les enfants en milieu rural et urbain, les citadines et les parents célibataires. En ce qui concerne le rôle des hommes et des femmes dans la gestion des catastrophes, le représentant est d'avis que dans la police, les femmes sont affectées à des tâches « plus légères » où elles sont moins exposées à des dangers (physiques). Par ailleurs, selon l'interviewé, les policiers assument les responsabilités les plus dures: assurer la sécurité des foyers familiaux et acheminer les évacués vers des sites plus élevés. Ce point de vue contredit néanmoins celui des femmes interviewées sur les différences des rôles masculin et féminin dans l'intervention durant les catastrophes

Selon l'interviewé, la police maintient la loi et l'ordre dans les refuges dans le cadre des activités d'intervention nationale en cas de cyclone. Dans ces conditions de promiscuité, la police doit souvent intervenir dans des mésententes conjugales. Selon l'interviewé, d'autres hommes n'interviennent ou n'agissent dans de telles situations qu'en cas de besoin.

Là encore, ce point de vue diffère de celui des femmes interviewées qui affirment généralement que les interventions des hommes dans ces situations sont inadéquates.

La police tient à jour des statistiques sur la violence par sexe, âge, occupation, adresse, date de naissance, et sur le fait que la victime ou le responsable est un adulte ou un mineur. Toutefois, la ventilation des données par nationalité et par sexe n'a été entreprise que récemment, et ce n'est que maintenant que les méthodes de collecte de données sont en cours d'ajustement pour les adapter pleinement à ce changement.

### **Approche sexospécifique**

La police n'a pas de politique sexospécifique. L'interviewé a signalé que les pratiques d'avancement dans la carrière reposent sur la performance. Il s'est ensuite inquiété de l'impact potentiel d'une politique sexospécifique dans un environnement où des égards spéciaux privilégiant les fonctionnaires féminines risqueraient de compliquer l'administration de la police. Cette réponse indique clairement que des prises en considération sexospécifiques sont envisagées comme des mesures favorisant les femmes par rapport aux hommes.

L'interviewé a signalé que le rôle de la police dans la gestion des catastrophes consiste à appuyer les activités de la NEMO, présentant ceci comme la raison pour laquelle l'approche sexospécifique n'entre pas en ligne de compte. Il a indiqué que les fonctionnaires de police étaient affectés à des tâches en rapport avec la nature de la catastrophe et en fonction de la répartition des tâches prévue au tableau de service sans approche sexospécifique.

Selon l'interviewé, la police promeut de fait l'intégration des femmes par des programmes internes de formation et d'éducation. De son point de vue, la police a fait des progrès sensibles dans ce sens, si bien que les hommes et les femmes sont traités de manière plus égalitaire. Auparavant, il y avait une tendance à assigner du travail de bureau aux femmes, ce qui réduisait leurs possibilités d'avancement dans la carrière, mais ceci est en train de changer.

Le fonctionnaire de police n'était pas familiarisé avec le Plan d'action du CDERA, avec la Stratégie intégrale de gestion des catastrophes (Comprehensive Disaster Management Strategy), avec le Cadre d'action de Hyogo ou avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). Selon lui, il n'y a pas de contacts réguliers entre la police et le département des Femmes avec lequel la seule liaison était la commissaire adjointe, qui a pris récemment sa retraite et n'a pas encore été remplacée. Il ignorait aussi l'existence d'une politique ou d'une législation spécifique visant à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'ensemble de la société.

## **3.4. Autres organismes nationaux**

### **Descriptif d'autres organismes**

Cette section présente des informations sur quatre autres organismes nationaux interviewés, à savoir un département gouvernemental et trois organisations non-gouvernementales (ONG) ayant des

responsabilités dans la gestion des risques de catastrophe ou dans les questions sexospécifiques:

- i. La **Croix-Rouge bélizienne** est une ONG créée en 1983. Son directeur actuel est une femme. Le mandat de la Croix-Rouge est d' « alléger les souffrances », ses opérations étant guidées par sept principes clés, dont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance. La Croix-Rouge bélizienne fait rapport à la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant rouge.
- ii. Le **Réseau bélizien des questions féminines** est une ONG fondée en 1993 pour « faciliter et prôner la promotion de la femme, et pour en coordonner les mécanismes ».
- iii. L'Organisation productive pour des femmes en action (**Productive Organisation for Women in Action - POWA**) est une ONG créée en 2003 pour « protéger les femmes, les familles et les communautés contre la violence sexiste et le VIH/sida par des actions de diffusion, d'éducation et de sensibilisation ».

Cadre légal : La Croix-Rouge est régie par la Belize Red Cross Society Act, et les deux autres ONG par la loi des organisations non gouvernementales.

- iv. Le **département des Services humains (DHS)**, qui est dirigé par une femme, a été fondé vers 1941 pour procurer un appui social et des services d'aide sociale, surtout aux groupes de population les plus vulnérables, l'accent étant mis sur les familles et les enfants.

Tant ce département (à travers son ministère de tutelle, le ministère du Développement humain et de la Transformation sociale) que la Croix-Rouge bélizienne sont membres de la NEMO, au sein de laquelle le rôle du premier est d'aider le ministère du Développement humain, en tant qu'organisme chargé de diriger la Commission des approvisionnements et des secours d'urgence (Emergency Relief and Supplies Committee), tandis que la seconde est responsable de cette action par mandat et fait donc normalement partie des premiers organismes à réagir en cas de catastrophe.

### **Perspectives en matière de sexospécificité et de structure des risques**

Les interviewés de ces quatre organismes ont généralement jugé qu'il existait des différences sensibles quant au rôle dévolu à chaque sexe dans la gestion des risques de catastrophes au Belize : les femmes sont plus conscientes que les hommes des menaces de catastrophe et y répondent mieux parce qu'elles assument de plus lourdes responsabilités dans la prise en charge de la famille. Toujours selon ces représentants, les hommes jouent des rôles en rapport avec leur force physique : ainsi, ils viennent souvent ensemble nettoyer leurs communautés et réparer leurs logements. Ce point de vue est aussi celui d'un homme interviewé aux organismes publics de gestion des catastrophes.

D'après trois des quatre personnes interviewées, les catastrophes récentes ont causé plus pertes économiques aux femmes qu'aux hommes. En revanche, le représentant de la Croix-Rouge a jugé que les retombées avaient été les mêmes sur les deux sexes mais que les enfants avaient été les plus touchés. Il estime que les paysannes étaient moins bien informées que les citadines et donc plus exposées aux catastrophes.

Le représentant de la Croix-Rouge a indiqué que son organisme collectait des données ventilées par sexe sur les effets des catastrophes. En revanche, ni le Réseau bélizien des questions féminines ni le département du Développement humain ne le font. Les représentants de ces organismes ignorent si d'autres organismes s'en chargent. Aucun de ces organismes n'a mené ou commandité d'études ou de recherches sur le rôle imparti à chaque sexe dans la gestion des risques de catastrophe, bien que les quatre représentants aient exprimé leur intérêt dans ce sens et leur volonté de participer aux efforts pour mieux y intégrer les sexospécificités.

### **Participation à la mise au point et à la coordination des politiques**

Exception faite de la Croix-Rouge, qui a signalé sa collaboration avec la Politique nationale en matière de VIH/sida, aucun des autres organismes n'a mis au point des politiques intégrant les sexospécificités. Pour eux, les obstacles à cette intégration dans la gestion des risques de catastrophes sont les suivants:

- les barrières culturelles et ethniques;
- les limitations au niveau de la mobilité et du transport;
- les limitations en ressources humaines;
- la carence de ressources techniques pour divulguer dûment l'information;
- la faible priorité attachée à ce point.

Discutant des stratégies visant à intégrer les sexospécificités dans les politiques de gestion des risques de catastrophe, le représentant de la Croix-Rouge a suggéré que des efforts seraient consentis au niveau communautaire pour réclamer la coopération des principales parties prenantes à cet objectif. Les représentants de deux organismes ont estimé que l'initiative de l'action politique devrait être prise par un autre. Il a aussi été suggéré que le ministère du Développement humain et la NEMO conduisent la mise en place de cette politique et des processus concomitants. Le représentant d'un seul organisme a accueilli favorablement la suggestion qu'il pourrait engager une action dans ce domaine, tout en signalant que les autres organismes rechignaient à aborder ce point.

### **Partenariats**

Le représentant de la Croix-Rouge a signalé que son organisme collaborait avec le ministère de l'Éducation, l'UNICEF et la Commission nationale du sida dans la prise en considération des questions des femmes et des risques de catastrophe, et qu'il s'est engagé récemment auprès de l'Alliance mondiale sur le VIH et la violence familiale (Global Alliance on HIV and Domestic Violence) à mettre l'accent sur les inégalités entre les sexes et sur la jeunesse et la délinquance.

Le représentant du Réseau bélizien des questions féminines a indiqué que son organisme collaborait avec le département des Femmes et d'autres ONG sur la gestion des risques de catastrophe : PLENTY Belize, l'Union chrétienne de jeunes femmes (YWCA), le FAJINA Women's Group and les Youth Enhancement Services (YES), cette collaboration se traduisant surtout par des secours aux sinistrés.

Un seul représentant des quatre ONG interviewées était familiarisé avec le Plan d'action du CDERA. La représentante du Réseau a indiqué que celui-ci avait envoyé un délégué à l'Atelier régional du CDERA en 2005, mais que pas grand-chose n'avait été fait pour mettre en œuvre ledit Plan d'action à l'échelle nationale ; le Réseau s'est toutefois engagé à promouvoir des discussions dans ce sens avec les autres ONG.

### 3.5. Organismes des Nations Unies

Des représentants de trois des quatre membres de l'Équipe de pays des Nations Unies (UNCT) au Belize ont été interviewés : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Selon eux, l'Équipe de pays apporte une aide cruciale aux mécanismes de gestion nationale des risques de catastrophe ; pendant et après, les institutions des Nations Unies œuvrent à deux niveaux – en tant qu'unité d'intervention conjointe et en tant qu'institutions séparées – pour soutenir leurs parties prenantes respectives. Ainsi, l'OPS a appuyé le ministère de la Santé après des catastrophes pour prévenir des poussées de maladies d'origine hydrique.

Les réponses de ces représentants indiquent qu'ils étaient plus conscients que leurs homologues nationaux de l'importance d'incorporer les démarches tenant compte des sexospécificités dans les procédures, les politiques et les structures organisationnelles. De ce fait, les institutions des Nations Unies sont mieux en mesure d'appuyer les efforts nationaux visant à intégrer les sexospécificités dans les politiques, les procédures et la prise de décision concernant la gestion des risques de catastrophe.

#### **Positions, descriptif, direction et effectifs des organismes**

D'après leurs représentants, les organismes des Nations Unies font d'abord rapport à leurs bureaux régionaux, ensuite à leurs sièges. Ainsi, le PNUD informe d'abord son bureau central au Salvador, qui répond à son tour devant le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les mandats des organismes sont les suivants:

- UNICEF: Promouvoir la réalisation des droits des enfants, contribuer à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et créer des conditions plus propices à leur épanouissement;
- PNUD : Aider le gouvernement dans ses efforts de développement des capacités nationales;
- OPS : Promouvoir et soutenir le renforcement du système de santé national.

Selon les représentants de ces organismes, leurs effectifs comptent autant d'hommes que de femmes, ce qui pourrait refléter la politique d'égalité des sexes suivie à l'ONU à cet égard. Tous les bureaux nationaux de l'ONU au Belize sont dirigés par des femmes et au moins les 2/3 de leurs personnels techniques sont des femmes.

## Perspectives en matière de sexospécificité et de structure des risques

Les représentants de ces organismes des Nations Unies mentionnent collectivement les risques suivants au Belize:

- cyclones et tempêtes tropicales ;
- inondations;
- sécheresse;
- marées noires.

Selon eux, les groupes les plus vulnérables sont les citoyens pauvres, les femmes célibataires, les enfants, les femmes et les habitants de Belize City. Les principaux facteurs de vulnérabilité sont : les menaces pesant sur les abris dans la mesure où ces groupes sont situés sur la côte ; le mauvais état des logements ; l'insécurité alimentaire. En ce qui concerne les disparités hommes/femmes quant aux retombées des catastrophes, un interviewé des Nations Unies a mentionné la violence sexuelle. D'autres facteurs pouvant engendrer des disparités hommes/femmes en matière de retombées de catastrophe ont aussi été mentionnés:

- dégâts sensibles dans l'industrie halieutique où les hommes sont majoritaires ;
- Accès inadéquat des femmes des zones rurales à l'information relative aux catastrophes;
- Impossibilité de préserver l'intimité des mères allaitantes dans les abris.

Les personnes interviewées ont aussi reconnu que les approches sexospécifiques n'étaient généralement pas incorporées dans les stratégies de réduction des risques et que les données nationales n'étaient donc pas ventilées habituellement par sexe. Les organismes des Nations Unies se basent sur les chiffres que leur fournissent les autorités nationales. Le représentant de l'OPS a souligné que son organisme s'était efforcé d'aider le ministère de la Santé à collecter, à conserver et à disséminer des statistiques ventilées par sexe.

D'après les réponses des représentants des organismes des Nations Unies, c'est d'abord avec la NEMO qu'ils collaborent en cas de catastrophe. Ils coopèrent aussi avec les organismes régionaux et mondiaux des Nations Unies pour faire venir des aides du Bureau de la prévention des crises et du relèvement, rattaché au PNUD (BCPR) et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Toujours selon ces représentants, les organismes des Nations Unies intègrent les questions sexospécifiques dans leurs programmes, même si leurs homologues nationaux ne le font pas. L'OPS et l'UNICEF agissent d'une manière différenciée selon les sexes en cas de catastrophe, répondant aux besoins des femmes enceintes et allaitantes, et donnant la priorité à l'hygiène et à l'alimentation des enfants. L'UNICEF et le PNUD ont été les premiers de l'Equipe de pays de l'ONU à lancer une initiative conjointe concernant les femmes après une catastrophe : l'octroi de microcrédits aux femmes touchées par le cyclone Dean dans le département du Corozal en vue de leur permettre de recouvrer leurs capacités de gains.

### 3.6. Résumé des problèmes identifiés

Les interviews ont mis en lumière des différences sensibles entre les façons dont les gens percevaient le rôle des femmes et des hommes dans la gestion des catastrophes et les retombées sur chaque sexe. Les vues des hommes et des femmes interviewés étaient souvent divergentes. Les femmes jugeaient que leur sexe avait plus de charges et de responsabilités avant, pendant et après les catastrophes et que les hommes avaient moins de répondant en cas de menace de catastrophe. De leur côté, les hommes estimaient que leur sexe intervenait plus et que leur rôle était plus important. L'analyse des déclarations de plusieurs interviewés a montré que les deux groupes croyaient que la tâche de leur sexe était plus lourde que celle du sexe opposé durant une catastrophe.

Il existe toutefois un certain consensus sur le fait que les femmes et les enfants font face à des risques déterminés. Et que les femmes en milieu rural sont parmi les plus vulnérables parce qu'elles ont un accès limité à l'information, à la formation, à l'emploi et moins de ressources pour assurer le retour à la normale de la vie familiale sur le court terme. Les réponses indiquent aussi une certaine conscience que les risques d'abus augmentent quand les familles sont dans des abris ou souffrent un stress prolongé à partir des pertes économiques associées à des catastrophes.

Les interviews ont confirmé que les efforts visant à intégrer une approche sexospécifique dans la gestion des risques de catastrophe sont très limités. Une seule ONG (la Croix-Rouge) a travaillé significativement pour intégrer les femmes, et les effectifs de la plupart des autres organismes ne connaissaient pas les cadres pertinents. Les raisons invoquées concernaient les barrières culturelles, les limitations en ressources humaines, techniques et financières, des dispositions légales inadéquates, le manque de formation des personnels dans les organismes pertinents pour mettre en œuvre de tels processus, et la faible priorité donnée à cette question. Les organismes des Nations Unies ont plus d'expérience en la matière et semblent mieux en mesure que leurs collègues locaux de conduire un processus intégrant les questions féminines à la gestion des risques de catastrophe.

# 4. Risques de catastrophe et visibilité des sexospécificités

## 4.1. Vulnérabilité et gestion des risques

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la gestion des risques de catastrophe acquiert une priorité de plus en plus élevée dans le pays. Les cyclones et les tempêtes tropicales frappant les villages côtiers réduisent les recettes touristiques. Le fait que de nombreuses communautés habitent des régions côtières exposées aux inondations et aux vents provoqués par les cyclones et les tempêtes tropicales accroît aussi leur vulnérabilité. Les communautés situées sur les rives des fleuves dans des plaines inondables sont aussi vulnérables dans la mesure où leur sécurité alimentaire dépend de la production agricole et de l'élevage qui constituent leurs principaux moyens de subsistance. Les cyclones et les inondations réduisent leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

La précarité des logements est aussi une source de vulnérabilité au Belize. Bien que leur qualité se soit améliorée par suite du remplacement du bois et du chaume par du béton armé, certains groupes continuent d'être soumis à des risques élevés à cause de la pauvre qualité de leurs logements. Les femmes constituent la majorité des personnes vivant dans des conditions précaires, et elles sont donc d'autant plus vulnérables que leurs revenus sont inférieurs et leur taux de chômage, plus élevé. Le respect insuffisant des normes de construction et le manque d'accès à des informations et à des ressources appropriées aggravent aussi les risques tant pour les hommes que pour les femmes placés dans de telles situations.

L'absence d'une prise en compte des sexospécificités dans la politique de gestion des risques de catastrophe au Belize accroît aussi la vulnérabilité. Privé de cet instrument, le travail de la NEMO et de ses partenaires perd probablement de son efficacité quant à l'atténuation des catastrophes et à l'intervention engagée. Une politique conçue dans une approche sexospécifique est donc requise pour guider le travail de la totalité des effectifs et des parties prenantes.

## 4.2. Approche sexospécifique

Le Belize a ratifié en 1992 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Une politique nationale d'égalité des sexes a aussi été adoptée en 2002, ce qui indique des progrès dans la sensibilisation aux sexospécificités. Bien que des initiatives importantes aient été prises, aucune n'a promu concrètement l'intégration des sexospécificités dans la gestion des risques de catastrophe. Le rapport de la Commission nationale des femmes (2002, pp. 1-2), tout en confirmant cette réalité, souligne néanmoins quelques réussites essentielles, entre autres:

- la campagne réussie par plusieurs ONG en faveur d'une législation de protection des droits de la femme dans les années 80.
- la transformation du Service de la femme, créé en 1978, en un Bureau de la femme en 1981, puis en un Département de la femme en 1986 (plus tard, Département des affaires féminines).

- la création de la Commission nationale des femmes en 1982.
- le Rapport du gouvernement bélizien sur la situation des femmes en 1994.
- la collaboration du gouvernement et d'ONG à un « Plan stratégique pour l'équité et l'égalité entre les sexes au Belize » en 1998.
- l'approbation d'une politique nationale tenant compte des sexospécificités et la promulgation d'un certain nombre de lois visant à améliorer les droits et la condition des femmes, ces faits nouveaux étant inclus dans le Rapport du Belize sur la mise en œuvre du Plan d'action de Beijing (2004).
- l'inclusion du viol conjugal et des crimes sexuels habituels parmi les délits relevant du Code pénal.
- la reconnaissance des unions consensuelles remontant à cinq ans et plus aux fins des droits d'héritage et de propriété.
- la disposition concernant l'évaluation économique du foyer et/ou de la garde de l'enfant en cas de divorce.
- la législation visant à prévenir le trafic de personnes.
- la préparation d'un « Budget tenant compte des sexospécificités – une analyse du budget fiscal. »

Une autre importante initiative signalée consiste à mettre le Bureau central des statistiques/Institut des statistiques du Belize en mesure de produire systématiquement des données ventilées par sexe. Ce projet a été financé par l'Initiative de la dette du Commonwealth (Commonwealth Debt Initiative<sup>3</sup> - CDI) du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID).

<sup>3</sup> La Commonwealth Debt Initiative est un programme de remise de dette par le biais duquel les remboursements de prêts au Royaume-Uni alimentent des programmes agréés de gouvernance et de réduction de la pauvreté.

# 5. Conclusions et recommandations

## 5.1. Conclusions

Malgré l'adoption en 2002 d'une Politique nationale tenant compte des sexes, il n'y a pas eu de véritable prise de conscience à cet égard ; on ne perçoit pas clairement certains concepts et en particulier la différence entre les dimensions biologique et sociale du sexe ; enfin, les efforts visant à intégrer les sexes dans les politiques et les programmes nationaux sont limités. Cette situation empêche en particulier les Béliziens de comprendre comment les catastrophes ont des incidences différentes sur les hommes et les femmes et comment la vulnérabilité des femmes s'aggrave en certaines circonstances. Les réponses de plusieurs hommes et femmes interviewés laissent entrevoir une certaine confusion entre « non-discrimination », « neutralité » et « équité » lorsque ces notions sont appliquées aux sexes. On constate aussi chez certaines parties prenantes une assimilation erronée entre la prise en compte des sexes et la défense des femmes contre les hommes. Une personne interviewée s'est dite inquiète que des mesures adoptées pour améliorer la condition féminine soient préjudiciables aux hommes.

L'analyse des données socio-économiques montre pourtant clairement qu'il existe de fortes disparités entre hommes et femmes au niveau du statut social et économique et que l'approche spécifique doit donc guider l'ensemble des politiques et des programmes. Les interviews ont aussi prouvé que des rôles et des responsabilités différents sont assignés à chaque sexe, mais que cette information n'a en général pas été utilisée dans les pratiques de gestion des risques de catastrophe.

La plupart des représentants d'ONG et d'organismes gouvernementaux avaient une connaissance limitée du Cadre d'action de Hyogo et du Plan d'action du CDERA, tandis que les personnels des Nations Unies et d'une ONG internationale, la Croix-Rouge, les connaissaient mieux.

Le Belize n'a pas de politiques ou des lois permettant de soutenir l'intégration des sexes dans la gestion des risques de catastrophe, et les principaux organismes concernés ne se proposent pas d'y remédier dans l'immédiat, malgré l'intérêt manifesté par certaines parties prenantes.

Des partenariats en matière de gestion des risques de catastrophe existent entre plusieurs groupes de parties prenantes, telles que les organismes gouvernementaux, les institutions internationales et les ONG. Plusieurs ONG sont déjà impliquées dans la structure de gestion des risques de catastrophe à travers la NEMO, mais ni les ONG ni aucun des organismes consultés n'a indiqué l'existence d'activités visant à garantir la prise en compte des questions spécifiques en cas de catastrophe.

L'Institut de statistiques du Belize et la police disposent de données ventilées par sexe, mais il ne s'agit pas d'une pratique habituelle parmi les organismes, y compris ceux qui sont chargés de la gestion des risques de catastrophe. L'utilisation de données ventilées par sexe s'avère aussi nécessaire dans l'élaboration de politiques tenant compte des sexes. Par ailleurs, les questions spécifiques doivent être inscrites dans l'ensemble des plans, des budgets et des programmes de développement nationaux pour réduire les vulnérabilités et les risques concernant spécifiquement les hommes et les femmes.

## 5.2. Recommandations

1. La NEMO, la Commission nationale des femmes, le département des Femmes et le CDERA devraient collaborer à l'organisation d'ateliers dotant les parties prenantes des capacités requises pour intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les politiques nationales et les programmes qu'elles gèrent dans tous les secteurs.
2. Le Réseau national des femmes et la Croix-Rouge devraient collaborer à la formation des ONG dans leur ensemble afin qu'elles s'impliquent davantage dans la sensibilisation à l'importance des sexospécificités dans les programmes de gestion des risques de catastrophe.
3. Il faudrait développer la recherche et partager les approches pratiques afin d'incorporer les sexospécificités aux plans et stratégies nationaux.
4. Les organismes des Nations Unies devraient continuer de travailler auprès de leurs contreparties nationales afin qu'elles incluent les sexospécificités dans les mécanismes de gestion des risques de catastrophe et collectent sur les catastrophes des données ventilées par sexe.
5. Il faudrait lancer une initiative pilote pour intégrer les sexospécificités dans les politiques, les plans et les mécanismes de gestion des risques de catastrophe avec la participation d'organismes internationaux, d'organismes nationaux chargés des questions féminines et d'ONG nationales.
6. Il faudrait actualiser la politique nationale pour les femmes afin d'inclure l'engagement d'intégrer les sexospécificités dans une Politique nationale de gestion des risques de catastrophe encore à formuler.
7. Il faudrait modifier la législation pour entériner la mise en œuvre de cet amendement dans la politique en faveur de la parité entre les sexes. Il faudrait habilitier la NEMO et le département des Femmes à contribuer à l'amendement de cette politique et les charger de superviser la politique et la nouvelle législation.

# Bibliographie

1. Central Bank of Belize, (2008). *2007 Annual Report*.
2. Central Statistical Office. *Population Census 2000*.
3. Central Statistical Office. *Poverty Assessment 2002*.
4. Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC). (2008). *Belize: Macro Socio-Economic Assessment of Damages and Losses Caused by Hurricane Dean*.
5. Gender Equality Fund Evaluation Office and UNDP Evaluation Office. June 2007. *Joint Evaluation of GEF Small Grants Programme. Country Programme Case Study: Belize*.
6. Stratégie internationale de prévention des catastrophes en vue de la réduction des risques de catastrophe et des facteurs de vulnérabilité. *Cadre d'action de Hyogo pour 2005 2015: « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes »*.
7. National Women's Commission (2002). *Belize. National Gender Policy*. Government of Belize
8. Statistical Institute of Belize. *Abstract of Statistics, 2007*.
9. Statistical Institute of Belize, (2007). *Labor Force Statistics*. Téléchargé le 26 septembre 2008.
10. Twigg, John. (29 novembre 2006). *Hyogo and Other Indicator Frameworks: Convergence and Gaps. Note to the DFID DRR Interagency Working Group "Creation of Community Based Indicators for Hyogo Framework of Action" project. Avant-projet.*  
**Consulté le 13 novembre 2008 sur [www.proventionconsortium.org](http://www.proventionconsortium.org).**
11. Women's Department. (2004). *Belize's Report On the Implementation of the Beijing Platform for Action (1995) and the Outcome of the Twenty-Third Special Session of the General Assembly (2000)*. Government of Belize.



[www.undp.org/cu/crmi](http://www.undp.org/cu/crmi)

Un réseau de connaissances pour promouvoir les meilleures pratiques en gestion des risques et adaptation aux changements climatiques dans les Caraïbes

Coordinateur du projet  
Ian King,  
UNDP Barbados & OECS  
Tel.: (246) 467-6032  
Fax: (246) 429-2448  
[ian.king@undp.org](mailto:ian.king@undp.org)

Coordinatrice du programme  
Jacinda Fairholm,  
UNDP Cuba  
Tel.: (537) 204-1512  
Fax: (537) 204-1516  
[jacinda.fairholm@undp.org](mailto:jacinda.fairholm@undp.org)